## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAGORCE

SEANCE DU 07 JUILLET 2025 à 20h30

Présents:

M. Bernard CHEVILLIAT, Mme Marianne PAILLERON, M. Patrick ASTIER.

Mmes Sylvie CANTA, Hélène BERTRAND, Michelle FROMONT, Laurence HOTTE, Sidonie

JABBOUR, MM. Gwenaël CHAZOT, Cyrille PONSOT, David ALBRAND.

Absents:

M. Hervé OZIL qui donne procuration à Mme Marianne PAILLERON.

Mme Marie-Laure GONTRAND qui donne procuration à M. Patrick ASTIER.

M. Denis ROUME qui donne procuration à M. Gwenaël CHAZOT.

M. Nordine BOUZRAA qui donne procuration à Mme Sidonie JABBOUR.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

## DE\_2025\_83: DÉLÉGATION DE SIGNATURE IMPASSE DE LACESSAS

Vu délibération DE\_2023\_38 du 20 mars 2023.

Un bornage était attendu en vue de réaliser cette transaction ayant pour objectif de régulariser l'impasse de Lacessas. Le plan du géomètre a récemment été signé par tous les propriétaires, la transaction peut donc avoir lieu.

Après avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, charge le Maire de signer tout document relatif à cette transaction.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

M. Bernard CHEVILLIAT, Maire de LACORCE

Envoyé en préfecture le 29/07/2025

Reçu en préfecture le 29/07/2025

Publié le

ID: 007-210701264-20250707-DE\_2025\_83-DE